



COMPTE RENDU DE LA REUNION  
du  
CONSEIL MUNICIPAL DE VARAMBON

Séance du 26 mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six du mois de mai, se sont réunis en séance ordinaire les membres du Conseil Municipal, à la Mairie de Varambon, sous la présidence de Madame Dominique GABASIO, en qualité de Maire.

Etaient présents : Pierre DULAURIER, Dominique GABASIO, Christine SORNAY, Dorian DEBOURG, Anne CHOLVY, Michel FLOQUET, Mireille BESSON, Jean-Claude DURUAL, Audrey THOME, Elodie MELLET, Vincent ZWITSERS, Daniel MARTIN-FERRER, Ignace DI FILIPPO, Yves MOLTON, Patrick CHAFFANEL, Henri de BOISSIEU.

Date de convocation : 18 mai 2020

Secrétaire de séance : Christine Sornay

**OUVERTURE DE SEANCE :**

Monsieur Pierre DULAURIER, Maire, donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars 2020.

La liste conduite par Madame GABASIO Dominique – tête de liste « Bien vivre à Varambon » - a recueilli les suffrages comme suit :

Sont élus :

- Christine SORNAY avec 186 suffrages
- Dorian DEBOURG avec 185 suffrages
- Anne CHOLVY avec 184 suffrages
- Michel FLOQUET avec 183 suffrages
- Mireille BESSON avec 182 suffrages
- Jean-Claude DURUAL avec 181 suffrages
- Audrey THOME avec 179 suffrages
- Elodie MELLET avec 178 suffrages
- Vincent ZWITSERS avec 177 suffrages
- Daniel MARTIN-FERRER avec 176 suffrages
- Ignace DI FILIPPO avec 173 suffrages
- Yves MOLTON avec 172 suffrages
- Dominique GABASIO avec 167 suffrages
- Patrick CHAFFANEL avec 156 suffrages
- Henri de BOISSIEU avec 145 suffrages

Monsieur Pierre DULAURIER, Maire, déclare le Conseil Municipal installé, tel qu'il a été constitué lors des élections du 15 mars 2020.

Conformément à l'article L 2122-8 du code général des collectivités territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal.

Par conséquent, Monsieur Pierre DULAURIER, après avoir indiqué que c'est la dernière fois qu'il a pris la parole en tant de Maire de Varambon cède la présidence du Conseil Municipal au Doyen de l'assemblée, à savoir Monsieur Michel FLOQUET, en vue de procéder à l'élection du Maire.



COMPTE RENDU DE LA REUNION  
du  
CONSEIL MUNICIPAL DE VARAMBON

Séance du 26 mai 2020

Monsieur Michel FLOQUET prend la présidence de la séance ainsi que la parole et propose de désigner Madame Christine SORNAY comme secrétaire qui est ainsi désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

**ELECTION DU MAIRE :**

Monsieur Michel Floquet sollicite deux volontaires comme assesseurs : Dorian Debourg et Audrey Thomé acceptent de constituer le bureau. Demande est faite pour savoir s'il y a des candidats. Il propose la candidature de Madame Dominique Gabasio au nom du groupe « Bien vivre à Varambon ».

Monsieur Michel Floquet enregistre la candidature de Madame Dominique Gabasio et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

<b>Election du maire</b>	
Candidate : Gabasio Dominique	Gabasio Dominique : 14 voix, élue

Madame Dominique Gabasio ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée Maire et est immédiatement installée dans ses fonctions.

Madame Dominique Gabasio prend la présidence et remercie l'assemblée.

**DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS :**

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal :

Le conseil municipal de la commune de Varambon, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide la création de 3 postes d'adjoints.

**ELECTION DES ADJOINTS :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

<b>Election du 1<sup>er</sup> adjoint</b>	
Candidat : Martin-Ferrer Daniel	Martin-Ferrer Daniel : 14 voix, élu

<b>Election du 2<sup>e</sup> adjoint</b>	
Candidate : Besson Mireille	Besson Mireille : 14 voix, élue

<b>Election du 3<sup>e</sup> adjoint</b>	
Candidat : Durual Jean-CLaude	Durual Jean-Claude : 14 voix, élu